

Communiqué de presse
Le 16 avril 2020

Covid-19

La Métropole Européenne de Lille apporte de nouvelles solutions dans la collecte des déchets

Contrainte par la crise sanitaire à privilégier la collecte des ordures ménagères et à adapter le calendrier du cycle de collecte des déchets recyclables, la MEL anticipe la reprise d'activité et développe de nouvelles solutions pour accompagner les besoins des communes et des métropolitains malgré les contraintes de sécurité.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Métropole Européenne de Lille, en lien avec son opérateur Esterra, fait le choix de concentrer les moyens sur la gestion des déchets du quotidien et garantir dans toutes les situations la collecte des ordures ménagères (non recyclables) : mêmes jours, même fréquence. Il s'agit de maintenir les fréquences de collecte des ordures ménagères résiduelles, afin de ne pas ajouter des problèmes de salubrité publique à la crise sanitaire en cours.

La contrepartie du maintien de la fréquence de la collecte des ordures ménagères, le respect des mesures barrières qui obligent à passer de 2 à 1 releveur dans les cabines imposent à Esterra d'adapter son cycle de collecte des déchets recyclables (calendrier disponible sur esterra.fr et lillemetropole.fr).

A la demande de la MEL, Esterra a mis en place un numéro d'urgence pour les communes de la métropole afin d'aider à l'orientation des moyens complémentaires disponibles de secours. Les demandes sont traitées quotidiennement lors des points d'exploitation avec les services de la MEL.

Des collectes supplémentaires sont programmées pour les communes dans lesquelles la diminution des fréquences de collecte des recyclables constitue une difficulté particulière. Priorité est donnée aux communes en biflux les plus denses, ou avec des immeubles collectifs importants et qui ne disposent pas de points d'apport volontaire sur leur territoire.

Ainsi, des points d'apport volontaire temporaires ont déjà été déployés. Ils sont naturellement appelés à être déplacés au sein du territoire métropolitain en fonction des situations. D'autres communes, notamment Villeneuve d'Ascq, en bénéficieront dans les tout prochains jours.

Au-delà, la métropole va proposer des réponses spécifiques pour faire face aux besoins de la période et notamment la mise à disposition de 15 bennes fermées de 5 à 15 M3 pour les déchets recyclables sur les centres techniques des communes.

« Je veux remercier l'ensemble des Maires qui travaillent en responsabilité pour accompagner ce dispositif et l'expliquer à leurs concitoyens », conclut Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille. « Avant le retour à la normale que permettra le déconfinement progressif annoncé par le Président de la République, je souhaite que nous puissions aller au-delà des collectes mensuelles en biflux dans les zones denses ».

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. En cette période de crise sanitaire, elle apporte également son soutien à

l'ensemble des professionnels en première ligne (remboursement de leurs abonnements ilévia, livraison de plateaux repas et achat de masques pour le personnel soignant...) et aux entreprises touchées via des mesures exceptionnelles.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @melcommunity

Contact presse

Emilie Green-Leduc

eleduc@lillemetropole.fr

03 20 21 26 60